

Histoires d'eau en Pays d'Iroise

Des associations environnementales dénoncent « plusieurs scandales » et une grande opacité concernant la gestion de l'eau en Pays d'Iroise. Le président de la communauté de communes réfute et affiche son optimisme pour les années à venir.

David Cormier

● Trois associations, Eau et Rivières de Bretagne (ERB), Avenir et Environnement en Pays d'Iroise (AEPI), ainsi que Protection et Promotion de la Côte-des-Légendes (PPCL) ont récemment organisé des réunions publiques, à Landunvez et à Porspoder, sur les questions de l'eau. Elles ont proposé aussi, la semaine dernière, un point presse, ulcérées par les propos du préfet « concernant la qualité des eaux de baignade du Nord-Finistère », un « satisfecit sans réserve pour l'action de la Communauté de communes » du Pays d'Iroise (CCPI).

En réalité, le préfet Lelarge ne jugeait pas ces eaux parfaites. Il saluait vivement la mise en œuvre de travaux importants pour les améliorer, après qu'il a mis en demeure les élus de le faire. « Il vient distribuer des bons points à l'approche des municipales alors qu'il y a un gros problème d'eaux de baignades », insiste Jean-Yves Piriou, d'ERB. Les associations esti-



À la station de Saint-Déneç, à Porspoder, des tuyaux sont prêts pour la fin du raccordement à l'anse de Saint-Gildas, à Lanildut.

ment toujours, de plus, que des subterfuges sont utilisés pour éviter de fermer trop de plages trop longtemps.

Un tuyau de 4 km vers l'océan

Les travaux ? Un tuyau de près de quatre kilomètres est en cours d'installation de la station de Saint-Déneç, à Porspoder, jusqu'à l'anse de Saint-Gildas, à Lanildut. La zone d'épandage d'1,4 ha autour de la station ne suffit plus. « L'eau traitée sera rejetée près d'habitations et d'équipements qui accueillent du public, sans enquête publique », regrette Martine Donval, de PPCL. « Cet endroit n'est pas déclaré comme plage alors que des gens s'y baignent », s'insurgent ces opposants, qui y voient un prétexte pour ne pas y faire d'analyses. Ils doutent

de la qualité réelle de l'eau rejetée et, d'une façon générale, des analyses des eaux de baignade du secteur. « On vérifie des bactéries mais pas d'autres produits comme les insecticides, les antibiotiques... »

« La seule solution possible »

André Talarmin, président de la Pays d'Iroise communauté, rappelle que l'anse de Saint-Gildas « est un port, pas une plage. Et il y a des naissains d'huîtres juste en face : ils sont très sensibles à la qualité de l'eau, ce qui confirme qu'elle est de bonne qualité », ajoute-t-il. Lors d'une réunion publique à la Maison de l'algue, mardi soir, il s'est engagé à faire régulièrement procéder à des analyses à chaque bout du tuyau quand il sera terminé. « L'Agence régionale de santé et la

Police de l'eau ont indiqué que c'est la seule solution possible ».

Pour l'heure, « il y a déjà les stations de Plouarzel et de Saint-Renan qui se déversent dans l'Aber Ildut ». Amener l'eau traitée dans les champs, une solution proposée, n'est, selon lui, « possible que certains mois, selon le type de culture et quand les terres ne sont pas déjà gorgées d'eau ». Bref, « ce n'est pas une solution pérenne ».

« On aurait pu faire autre chose des quatre millions que coûteront les travaux », estiment les associations de défense de l'environnement, « et nous avons des propositions à faire ». Le coût « sera bien d'environ deux millions d'euros TTC : les marchés ont été passés et les travaux largement engagés », assure, de son côté, le président Talarmin.

En bref

La protection des captages, enjeu important

Pays d'Iroise communauté (CCPI) achète 80 % de son eau aux collectivités voisines. Pour les associations de défense de l'environnement, Avenir et Environnement en Pays d'Iroise (AEPI), Protection et promotion de la Côte des Légendes (PPCL), c'est clair : « Les captages ne sont pas assez protégés et l'eau est trop polluée sur ce territoire pour avoir suffisamment de ressources ». Leurs membres estiment que cela joue sur le tarif de l'eau. Pas vraiment, selon André Talarmin, président de la CCPI. « Le prix de l'eau en lui-même n'est pas très élevé, c'est l'assainissement qui est cher ». Le de captage de Quéléret (Landunvez) a fermé en 2002 « parce que l'eau n'était pas de bonne qualité et que le périmètre de protection ne pouvait être agrandi, du fait des maisons et des élevages. Celui de Traon (Landunvez), on en tire le maximum mais il a fallu réduire », confirme l'élu. « Les géologues ont dit que si on en tirait plus, on aurait du sel de l'eau de mer... Il y a cinq ou six ans, nous avons acheté six hectares, mais pas tout près du captage. Le géologue doit déterminer le périmètre A de protection rapprochée et nous ferons alors des échanges de terres avec des agriculteurs pour s'approcher du captage et le protéger. La Safi (Société d'aménagement du Finistère) travaille déjà sur le sujet ».

Des mesures pour éviter que les animaux n'aillent aux cours d'eau

Les associations de défense de l'environnement estiment que la qualité de l'eau dans le Nord-Finistère risque de se dégrader, contrairement à ce que disent les élus, du fait du « nombre croissant de fermes usines ». André Talarmin, président de Pays d'Iroise communauté, rappelle que, l'an passé, « des mesures ont été prises pour, au contraire, réduire les pollutions. Les élevages sont contrôlés et le problème vient notamment du surpâturage non agricole : les gens qui ont un ou deux chevaux ou quelques moutons, par exemple, qui vont aux cours d'eau et qui polluent. On fournit des pompes à museau pour permettre qu'ils s'abreuvent sans aller à la rivière, dont on leur coupe l'accès ». Il estime que la situation continue à s'améliorer notamment, grâce à ces efforts.

Des tarifs qui posent question

Un coût de l'eau exorbitant ?

Le secteur dit du Chenal du Four, les communes de Lanildut, Landunvez, Porspoder, pratiquent un tarif nettement plus élevé que la moyenne (*). « 8 € TTC le m³ », disent des associations, se basant sur une consommation de 73 m³ en moyenne par an. « Des factures inraisonnables, à cause de travaux d'assainissement considérables pour de mauvais résultats », estiment Laurent Le Berre (Protection et promotion de la Côte-des-Légendes) et Jacqueline Rolland (Avenir et Environnement en Pays d'Iroise).

Le tarif de l'eau, sur une consommation de 120 m³ (pour comparer avec le reste de la France), est de 6,60 € sur cette zone. Le double par rapport à Saint-Renan et Milizac, par exemple, et de nombreuses communes françaises. Quant au coût (3 700 €) du raccordement pour l'assainissement non collectif, qui n'est « pas subventionné par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, la

région, ni le département, car les points noirs ont été réglés », selon André Talarmin, qui préside Pays d'Iroise communauté (CCPI), « le règlement se fera en quatre années ».

Pourquoi de telles différences d'une commune à l'autre ?

Saint-Renan est une commune à

l'habitat plus regroupé, avec des canalisations moins longues que les trois communes mentionnées plus haut. Par ailleurs, l'assainissement y a été réalisé il y a plus longtemps, et donc amorti.

Pourquoi niveler les tarifs entre communes sur un quart de siècle ?

Sur le territoire du Pays d'Iroise, les tarifs seront harmonisés sur vingt-cinq ans (jusqu'en 2042). Un nivellement plus rapide donnerait de fortes hausses annuelles pour les habitants de certaines communes. Dans la Communauté de communes du Pays de Landerneau-Daoulas, « il a commencé l'an dernier, sur dix ans », selon son président, Patrick Leclerc. Les écarts de tarifs y sont moindres que dans la CCPI. Sur Brest métropole, ils ont déjà été harmonisés.

Pourquoi niveler par le haut ?

On pourrait imaginer que certains paient un peu moins, d'autres un peu plus. André Talarmin indique que « les lourds investissements à venir sur tout le territoire pour renouveler les réseaux impliquent, pour équilibrer les budgets », un nivellement par le haut.



Martine Donval, Hubert Soun, Jacqueline Rolland, Laurent Le Berre, Jean-Yves Piriou et Xavier-Bernard Bordes, membres des trois associations environnementales.

(*) Dans le Finistère, les communes de la pointe du raz et du Pays bigouden sont dans une situation assez comparable.

T Sur le telegramme.fr

Un principe pollué - payeur ?